



LES EVENEMENTS INDESIRABLES



Sur site, à distance ou mixte (présentiel recommandé)



1,5 jour (se décline sur 2 jours- nous consulter)



de 6 à 14 participants



800 euros net/ jour (inclus : un suivi post formation pendant 3 mois)



LES DEFIS DES EVENEMENTS INDESIRABLES

« On n'a pas le temps », « Cela ne sert à rien », « De toute façon, on ne peut rien faire, c'est au prestataire de s'améliorer ».

Lorsqu'on parle « évènements indésirables » sur le terrain, les raisons sont nombreuses pour expliquer pourquoi on ne déclare pas, ou on ne traite pas les évènements indésirables renseignés. Et pourtant, tant de dysfonctionnements du quotidien se répètent, agacent et tendent des acteurs déjà surchargés. Les personnes accompagnées vivent aussi ces perturbations.

Prendre le temps de les répertorier, de les analyser, pour prendre les mesures pour qu'elles cessent, feraient une vraie différence, si chacun était impliqué. Il est temps d'alléger le quotidien !



OBJECTIFS

Cette formation action a pour objectif d'outiller l'ensemble des acteurs concernés par les évènements indésirables, de la déclaration à la mise en place d'actions correctives. En maîtrisant les exigences de la démarche, ils sauront définir leur rôle pour contribuer à un dispositif ancré dans les pratiques et réellement utile à chacun.

Aptitudes et compétences visées

JOURNEE 1 GOUVERNANCE (1 jour)

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Anticiper les freins au déploiement de la démarche
- Repérer les points de vigilance dans la déclaration des faits
- Identifier les éléments clés d'un dispositif fonctionnel et adapté
- Utiliser les outils d'analyse des causes
- Animer les retours d'expérience

JOURNEE 2 PROFESSIONNELS (0,5 jour)

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre l'intérêt de la déclaration d'évènement indésirable
- Repérer ce qu'est un évènement indésirable et ce qui n'en est pas
- Identifier les bonnes pratiques de déclaration d'un EI



PROGRAMMES DETAILLÉS

JOUR 1 (GOUVERNANCE)

Introduction : pourquoi en parler ?

- Les EI, de véritables enjeux pour la gouvernance
- Comprendre et dépasser les résistances à la déclaration
- Les 6 points clés pour mettre en place une « bonne » démarche EI dans son ESSMS

S'assurer d'une vision partagée au sein de l'ESMS

- Sécuriser la compréhension des acteurs
- Partager le cadre réglementaire
- Intégrer les EI dans la démarche Qualité de l'ESSMS
- Positionner son établissement par rapport aux pratiques du secteur

Mettre en place un dispositif opérationnel

- Les grands principes d'un « bon » dispositif
- Accompagner la rédaction des faits
- Aider à définir la gravité

Les EI en action : exercices pratiques et analyse de situations

Analyser les EI

- Les grands principes
- Les différentes étapes : analyse des causes (méthodes et outils), identification des barrières, définition du plan d'actions, communication, mise en œuvre

Les EI en action : exercice pratique d'analyse des causes

Focus sur le CREX, ou Comité de Retour d'EXPérience

- Déroulement
- Composition
- Méthodes et outils



JOUR 2 (PROFESSIONNELS)

Introduction : pourquoi en parler ?

- Face à un évènement, comment réagir ?
- Les EI, de véritables enjeux pour l'ESSMS et ses différents acteurs
- L'utilité des EI
- Les usages détournés des EI

Comprendre ce qu'est un EI

- Qu'appelle-t-on « évènement indésirable » ? : définition et catégories.

Les EI en action : exercices pratiques

- Le cadre réglementaire dans le secteur social et médico-social
- Les EI dans la démarche Qualité
- La pratique dans le secteur aujourd'hui

« Bien » déclarer un évènement indésirable

- La place de la déclaration dans la gestion de l'incident
- Les règles d'or : qui, quand, comment ?
- La rédaction des faits

Les EI en action : rédiger un EI

- Déterminer la gravité : les différentes échelles

Les EI en action : coter un EI

- Ne plus hésiter



MODALITES PEDAGOGIQUES

La formatrice apporte les connaissances nécessaires, les méthodes, les outils pour que les participants puissent se les approprier et les intégrer dans l'évolution de leur compétence, de leur travail et de leurs procédures, de façon individuelle et de façon collective.

La méthode utilisée est volontairement participative et interactive afin que chaque participant puisse s'impliquer, apprendre et expérimenter sur ses propres sujets/projets en situation de travail. Les participants sont invités à travailler sur les supports utilisés dans leur quotidien s'ils le souhaitent. L'approche pédagogique inclut de nombreux temps d'échanges, exercices pratiques, retours d'expérience, adaptés au contexte de l'établissement/service.

Supports de cours remis en format dématérialisé



MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation des acquis sont systématiquement proposés en format dématérialisé.



FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Une attestation sera remise à chaque participant précisant le niveau d'obtention de chaque compétence.



PUBLICS ET PRE REQUIS

Cette formation s'adresse à tout professionnel du secteur médico-social souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre d'une démarche Qualité de sa structure.

Aucun pré requis en termes d'année d'expérience ou de métier n'est demandé. Un test de positionnement proposé avant la formation en format dématérialisé permettra d'adapter la formation aux besoins des apprenants.



DATE ET LIEU DE FORMATION

A définir avec le client



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

En cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant, contacter la référente Handicap :
contact@sad-conseil.com / 06 63 23 11 16

*Vous avez une
question ?*

Contactez-nous !